

# L'Echo Des Chignotins



Printemps – Eté 2012

N° 38

## Sommaire N° 38

- 1 – Le mot du Maire Page 1
- 2 – Compte Rendu des Conseils Municipaux Page 2
- 3 – Etat Civil Page 5
- 5 – Ecole de Chigny les Roses Page 6
- 6 – Votre comité des Fêtes Page 7
- 7 – Repas du C.C.A.S Page 8
- 8 – Journée Art et Passion Page 9
- 9 – Amicale des Sapeurs Pompiers Page 9
- 10 – Agence postale de Chigny Page 9
- 11 – Section locale du S.G.V. Page 10
- 12- Histoires d’eaux Page 11
- 13 – La Station d’épuration Page 11
- 14 – Tennis Club Page 12
- 15 – Ensemble vocal La Roseraie Page 12
- 16 –Quelques rappels Page 14
- 17 – Histoire : les anciens conseils Page 13
- 18 – Qu’est-ce qu’une allergie ? Page 15
- 19– Les arts culinaires Page 16
- 20– Jeux Page 16
- 21- Liste des associations du village Page 17
- 22 - Activités du village : Rappel des dates Page 17

## LE MOT DU MAIRE

Après un hiver rigoureux et des températures très basses, un printemps qui semble avoir du mal à s'installer, l'année 2012 semble frileuse et morose, un peu comme le moral des gens. Est-ce dû à cette crise qui n'en fini pas et peut être aussi à cause des élections ?

Mais soyons optimiste, les beaux jours arrivent. Il y a quand même des bonnes nouvelles.

Je félicite les Chignotins pour leur participation au vote du premier tour des présidentielles, pas moins de 82.4% de votants, il y a bien longtemps que nous avons obtenu ce score. J'en profite aussi pour remercier les personnes qui nous aident à tenir le bureau de vote. En effet il est très difficile malgré la présence des conseillers municipaux de boucler le planning à cause des vacances et des ponts, et aussi des quatre scrutins de cette année.

La commune suite au résultat du compte administratif 2011 n'augmente pas le pourcentage des taxes d'impositions, et cela malgré la baisse de la dotation de l'état, donc la commune aura un peu moins de revenus.

Le budget a été voté, pour l'ensemble des travaux que je vous avais annoncé en début d'année :

-La réfection du logement de l'ancienne poste. Suite à la démission de notre maître d'œuvre, car les dispositions du marché ne lui convenait pas un nouvel appel d'offre a été réalisé ce qui évidemment retarde le démarrage des travaux.

-La proposition de rénover le CV n°2 (route de Reims) est accepté seulement si nous obtenons des subventions : celles-ci peuvent être à la hauteur de 40%, ce qui n'est quand même pas négligeable, par contre des carottages ont été réalisés afin de diagnostiquer la solidité de la structure de la chaussée. Qui nous permettra de choisir la solution de réfection la mieux approprier.

-Essayer de terminer le tronçon de la rue des bois renommé, Chemin des Pissottes, car nous sommes toujours dans l'indécision à cause du système judiciaire qui est très, très long.

-Pour ce printemps le comité des fêtes et une équipe du conseil municipal vous proposent quelques animations

Le 29 avril : la brocante.

Le 4 juin, l'exposition Art et Passion.

Le 21 juin la fête de la Musique.

Le 23 et 24 juin la Fête Patronale.

Venez nombreux à ces manifestations !

Et à ne pas oublier le fleurissement le **samedi 5 mai Mme Danchin compte sur votre participation.**

Espérons que ces plantations ne seront pas détériorées. Car nous sommes actuellement confronté à une multitude d'incivilités et de destructions en tous genres. Tout ceci est usant. Car il faut sans cesse remettre en état et réparer toutes ces dégradations. Il ne faut pas oublier que cela est au frais de la collectivité, donc de vos deniers.

Je vous remercie.

# Compte rendu des différents Conseils Municipaux

**14 Décembre 2011**

## **Délibérations :**

- Enfouissement des réseaux électriques (SIEM) et France Télécom Rue de Rilly en 2012.
- Colombarium : plusieurs demandes de réservation provisoires ont été faites et ont été refusées. Par contre des concessions peuvent être obtenues pour une durée de 30 ans maximum.
- Dossier Frissard : Maître Sens Salis avocat de la commune a effectué la saisine du juge des expropriations.

## **Compte-rendu des commissions :**

- Bâtiments : réunion de la commission le 21 Décembre à 19 h 30 pour le projet de réhabilitation intérieure (Ancienne Poste).
- Assainissements : Les travaux à la station sont en cours. Prévoir la plantation d'arbustes afin de la rendre moins visible.
- Voirie : Un dossier de demande de subvention sera envoyé pour la réfection de la route de Reims.
- Communauté de communes : C.R. fait par Mr Janisson Franck.
- Le point est fait sur les finances de la commune par Mr le Maire.

## **Débat d'orientation budgétaire :**

- Bâtiments : prévoir le nettoyage de la toiture de la salle des fêtes et le remplacement des menuiseries (portes et fenêtres) de la grande salle de 300 m<sup>2</sup>.
- Voirie : prévoir la budgétisation de 160 000 euros pour la réfection de la route de Reims (1 km 100).

## **Divers :**

- Point sur les logements inoccupés.
- Une exposition Art et Passion sera organisée à Chigny.
- Explications sur la distribution tardive du courrier ces derniers jours.
- Tournée d'inspection des sources le 6 Janvier 2012.
- Sont désignés comme délégués auprès du foyer rémois :
- Mr C. Doreau – Mme Coquet. Suppléants : Mr F. Janisson – Mr P. Derue.
- Droits de plantation.
- Spectacle pour les scolaires le 27 Janvier 2012 à la salle des fêtes.

La séance est levée à 23 h 15.

**31 Janvier 2012**

## **Délibérations :**

Ont été acceptées les délibérations suivantes :

- Modifications au projet rue de Rilly.
- Sortie d'un bien l'actif : le chalet volé à la station d'épuration.
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre de la réfection de la route de Reims et demande de DETR.

- Prise en charge par la commune de la consommation d'éclairage public de la résidence La Roseaie comme il en est déjà de même pour le lotissement Gallois.
- Le chemin rural dit « des Gorgeots » sera désormais nommé rue Emile Loubet.
- La commune s'oppose à la libéralisation des droits de plantation à partir de 2016.
- ONF : intégration des parcelles C 70, C 74, C 80 au régime forestier des coupes de bois sur les parcelles 13 et 14 en 2012.

#### **Compte-rendu des commissions :**

**Bâtiments :** Le locataire du presbytère désire agrandir se locaux. Le Conseil accepte et propose que les travaux de réhabilitation restent à la charge du locataire et que le loyer soit augmenté au prorata de la superficie supplémentaire pour un loyer équivalent au tiers de la valeur actuelle de location au m2.

**Assainissement :** Après les intempéries l'entreprise en charge de la réhabilitation du bassin d'infiltration attend de meilleures conditions climatiques. Le branchement électrique des pompes de relevage des rues st Vincent et du Moulin sera établi dès que l'entreprise SRTP aura reçu l'accord du consuel.

**Voirie :** Faire un plan des canalisations en plomb restant à changer. Prêt gratuit d'un radar pédagogique par Groupama. Hypothèse émise d'une limitation de vitesse à 50 km/h - vu l'état de la chaussée - du CV N° 2 (Route de Reims).

Tournée des sources du 13 Janvier 2012 : écoulement d'eau très faible dû à la sécheresse de l'hiver.

Rendez-vous avec la Perception de Verzy : l'endettement actuel de la commune s'élève à 5% et à 12% pour le service de l'eau. Les impayés d'eau s'élèvent à la somme de 7 000 euros. Ces dossiers sont en instance de régularisation par le trésor Public.

**Questions diverses :** La fête patronale aura lieu le premier week-end de Juin en même temps que la journée Art et Passion.

Voir pour la pose d'un lampadaire rue Georges Legros en face de la maison de Mr D. Dumangin et faire le point sur les zones sombres à éclairer publiquement.

Séance levée à 23 h 05.

#### **15 Mars 2012**

#### **Délibérations :**

- Compteurs d'eau : les réparations ou le remplacement des compteurs d'eau abîmés par le gel sont à la charge des propriétaires ou des locataires. La commune leur facturera le prix du compteur acheté pour le remplacement.
- Congé maternité de la secrétaire de mairie : Elle sera remplacée par un ou une secrétaire du centre de gestion de la Marne.
- Réfection CV N°2 : Le cabinet retenu par la commission d'appel d'offre est GNAT Ingénierie (Reims) pour un coût de 5,57 % du montant total des travaux.
- Bâtiment rue de Rilly : Le cabinet retenu par la commission d'appel d'offre est Schnell Architecture (Epernay) pour un coût de 10,25 % du montant total des travaux.
- Facture Hilbert et Frères : Le conseil accepte le paiement de cette facture. (Bâtiment rue de Rilly).
- Mise en place du pôle d'accessibilité des voiries et espaces publiques (PAVE) : obligatoire depuis le 23 Décembre 2009 il doit être mis en place et un pré-diagnostic doit être établi.
- Habilitation : l'habilitation (pour les travaux de concession du cimetière) de Mr Bourin Marcel arrivant à son terme il est convenu de la renouveler.
- Empierrement d'une partie du chemin « dit de Germaine » : la commune accepte les travaux au frais du groupement forestier de Germaine, le chemin restant propriété de la commune.
- Travaux CV N° 2 (route de Reims) : Le cabinet Gnat conseille vivement une étude de sol avant tous les travaux. Projet accepté.

### Compte-rendu des commissions :

**Bâtiments :** La salle « dite du tennis » est mise à disposition du Comité des Fêtes afin qu'il puisse y ranger son matériel. La sono de l'ancien Comité pourra être vendue et les acheteurs éventuels sont autorisés à faire des offres au nouveau Comité.

**Assainissement :** Les pompes de refoulement des rues du Moulin et St Vincent sont branchées. Suite aux contrôles de la Sanest des fuites ont été décelées : la société SRTP doit intervenir.

**Syndicat de la Cuche :** Sur les 20 000 euros budgétés pour le curage du bassin de Ludes en 2011, il reste encore à en payer 5000. A prévoir sur le budget 2012.

La somme de 20 000 euros sera à prévoir en 2013 pour le curage des bassins de Rilly et en 2015 pour le curage du bassin de Chigny. La cotisation annuelle par habitant est passée de 0,50 centimes d'euros à 0,60.

**Communauté de Commune :** CR fait par Mr F. Janisson.

### **Questions diverses :**

- Planning de présence pour le bureau de vote
- De l'eau a dû être achetée à Veolia en raison de grosses fuites sur le réseau (234 m3).
- De nouvelles dégradations ont eu lieu sur le parking de la salle des fêtes, sur le presbytère et au cimetière. Une vidéo surveillance est envisagée.
- L'exposition Art et Passion aura lieu les 2 et 3 Juin 2012.
- La brocante du village aura lieu le dimanche 29 Avril 2012.

La séance levée à 22 h 45.

### **10 Avril 2012**

### **Budget :**

- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2011 du **CCAS**.
- Vote du budget 2012 du **CCAS** : équilibré à la somme de 7 858,30 euros.
- Vote du compte gestion et du compte administratif 2011 de **l'Eau et Assainissement**.
- Vote du budget de **l'Eau et Assainissement** : équilibré à 201 344,61 euros en fonctionnement et 306 339,63 euros en investissement.
- Vote du compte de gestion et du compte administratif 2011 de la **commune**.
- Vote du budget 2012 de la **commune** : équilibré à 768 677,31 euros en fonctionnement et 318 304,87 euros en investissement.

### **Délibération :**

- SIEM et ORANGE : délibération en faveur du SIEM pour faire infléchir la position d'ORANGE sur son choix d'investissement et d'imposer à l'opérateur le respect de la convention signée avec le SIEM.

### Compte-rendu des commissions :

**Bâtiments :** RV prévu et à confirmer avec Mr Schnell et les membres de la commissions. Les devis de remplacement des fenêtres de la salle des fêtes sont toujours en attente.

**Assainissement :** Nouvelle demande de raccordement au tout à l'égout des Pissottes. Une étude parcellaire a été faite.

**Voirie :** PAVE : réunion le 17 Avril à 16 h 00 avec la DDT pour le pré-diagnostic. Route de Reims : carottages prévus le 17 Avril. Dossier Frissard : l'avocat demande des documents supplémentaires.

**Communauté de communes** : CR fait par Mr F. Janisson : Le budget 2012 a été approuvé. Un juriste Mr Laurent Bernard doit établir un bilan financier et administratif pour la fusion intercommunale. Les meubles de la salle commune de la résidence La Roseaie ont été livrés et seront montés par les agents communaux de Rilly la Montagne et Villers Alleraud.

**Bois et Forêts** : 3 arbres sont à abattre en limite de propriété des maisons rue des Sources.

**Questions diverses :**

Présentation des comptes du comité des fêtes. Une subvention de 2 000 euros a été accordée.

La séance est levée à 00 H 00.

-----

## ETAT CIVIL COMMUNAL

**Naissances :**

LAFROGNE Emma le 19 Mars 2012.

TOUPIN Mathéo le 18 Décembre 2011.

**Mariages :**

PINHO José et TINOT Véronique le 10 Décembre 2011.

**Décès :**

PECHON Micheline épouse LAGOGUEY le 24 Février 2012.

LEGER Marguerite épouse MANIOT le 2 Février 2012.

## Ecole de Chigny les Roses

Grâce à l'investissement des familles, de la coopérative scolaire, de la municipalité et de la communauté de communes, les enfants scolarisés à Chigny sont privilégiés et bénéficient de nombreuses activités et sorties culturelles.

L'année a tout d'abord commencé par un spectacle offert à la salle des fêtes de Chigny par les communes de Chigny et Villers-Allerand à l'ensemble des enfants des deux communes.

Au cours de cette année, les enfants ont pu apprécier également plusieurs spectacles proposés par l'USC Montval et assister à des projections de films au cinéma Opéra de Reims dans le cadre du projet « Ecole et Cinéma » de l'Education Nationale.

Au niveau des activités sportives, les élèves de CP.CE1.CE2 ont cette année découvert une nouvelle activité sportive : le patinage à la patinoire J. Barrot de Reims.

Actuellement, une activité tennis de table encadrée par un éducateur sportif leur est proposée à la salle des fêtes le mardi après-midi.

Toujours à la salle des fêtes, les enseignantes apprennent aux enfants des danses folkloriques car l'ensemble de l'école participera avec d'autres écoles à un **Grand Bal Folk à Prunay le 11 mai 2012** au matin.

Enfin, peut-être avez-vous déjà vu nos petits bambins déambuler dans les environs du village... ne croyez pas que l'on se promène, c'est un sérieux entraînement sportif destiné à préparer les enfants à participer à une randonnée pédestre organisée par l'usep et qui s'est déroulée à Bouzy le 12 avril.

La dernière belle journée culturelle et pédagogique qui a été offerte à nos petits écoliers a eu lieu lundi 2 avril. Ils se sont rendus à l'Abbaye de Valsery afin de participer à des ateliers des arts du cirque puis ils ont ensuite assisté à un spectacle de cirque proposé par la compagnie de « la lanterne magique ». Cette journée a regroupé l'ensemble de l'école, et petits et grands ont passé un très agréable moment qui les a ravis.

Les activités sont donc riches et variées et notre école est active grâce à la bonne volonté de tous.

Les enseignantes remercient très sincèrement toutes les personnes grâce à qui ces projets sont réalisables.

Nous remercions également l'ensemble des habitants de Chigny qui réservent toujours un bon accueil aux parents ou aux élèves qui viennent les solliciter. Nous remercions plus particulièrement les vigneron qui ont généreusement offert du champagne à l'occasion du bal de l'école qui vient d'avoir lieu le 31 mars.

Notre petite école est donc bien active mais elle est amenée à changer dans l'avenir.

Nous perdrons une classe l'an prochain et Sandra Roccasalva ne fera donc plus partie de l'équipe enseignante. A la prochaine rentrée, il n'y aura donc plus qu'une classe élémentaire à Chigny, la classe maternelle restant inchangée. Certains enfants de primaire seront donc scolarisés à Rilly la Montagne et s'amorce ainsi le regroupement avec Rilly où sera construit le futur pôle scolaire.

Nathalie Bouny

Directrice intérimaire de l'école de Chigny les Roses



## Votre comité des Fêtes

*Une nouvelle année commence....*

*Et elle sera placée sous le signe de la tradition...*

*Pour notre première manifestation de l'année 2012, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 50 enfants, semblant ravis de chercher les œufs multicolores dans la forêt pour notre deuxième Chasse aux Œufs.*



*Le 21 juin marquera le début d'un week-end de festivité et de tradition :*

**Jeudi 21 Juin** : la «Fête de la Musique » battra son plein et vous assurera une soirée rythmée et festive.

**Samedi 23 & Dimanche 24 Juin** : pêche aux canards, barbe à papa, manèges, musique et buvette attendront, petits et grands, sur la place du village :

**la Fête Patronale est de retour !!!!**

*Comme chaque année, et en collaboration avec la mairie, nous vous donnons également rendez-vous pour fêter notre traditionnelle, et ô combien renommée :*

**Fête Nationale du 14 Juillet.**

*Pour se raconter nos souvenirs de vacances et accueillir l'automne, nous vous proposons d'organiser une soirée. Toutes vos idées seront les bienvenues.*

*Et pour terminer, nous souhaitons dire MERCI !!!*

*MERCI à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal de nous avoir à nouveau fait confiance en renouvelant notre subvention, MERCI aux bénévoles : membres ou non du comité, et MERCI à nos familles et amis pour leurs conseils, leur aide et soutien....*

*Et MERCI à tous ceux qui décideront de faire vivre le Comité et ses activités cette année...*

*Faites nous part de vos idées, vos suggestions :*

[cdf.chigny.les.roses@gmail.com](mailto:cdf.chigny.les.roses@gmail.com)

D.Durbecq



En cette belle journée d'arrivée du printemps, le 20 Mars 2012, **les anciens du village** ont répondu présent à l'invitation de la commune et du CCAS pour le **repas annuel** qui leur est offert. Ils étaient une soixantaine aux papilles alléchées qui sont venus déguster les mets préparés par la maison Bombaron.

Non contents d'avoir bien mangé, nos anciens ont ensuite poussé la chansonnette et sorti les jeux de société pour se rappeler le bon temps où il n'y avait pas de télévision.

Ils sont partis, tard, promettant de revenir et de faire de la « publicité » pour que l'an prochain ils soient encore plus nombreux. Convaincre les indécis, faire fi des vieilles querelles et réunir un maximum, tel est le défi du CCAS pour une encore plus grande réussite du repas l'an prochain.

Les « **jeudis du CCAS** » de 14 à 17 heures, animés par Annie Coquet, Annie Vatel et Christine Lepitre, rencontrent un succès grandissant. Elles sont prêtes à accueillir plus de monde encore. Ils ne sont pas réservés aux personnes âgées, mais concernent tous les chignotins adultes qui voudraient venir passer un bon moment pour jouer, parler, faire part d'expériences. Par contre il serait souhaitable d'avoir des bénévoles qui se proposent pour prendre la succession des personnes qui assument le « club » depuis sa mise en place.

A.Picard



## Journée Art et Passion – Dimanche 3 Juin 2012

### Avis à tous les Chignotins !

Juste un petit rappel : le mois de Juin sera chargé à Chigny .

Il commence avec Art et Passion le **Dimanche 3 Juin de 10 h 00 à 17 h 00 h** qui doit regrouper toutes « les œuvres » des Chignotins.

Venez nombreux vous inscrire en Mairie.

N'oubliez pas d'inviter vos amis à visiter cette exposition ouverte à tous ce dimanche, nous comptons sur votre visite.

**Le Jeudi 21 Juin ce sera la Fête de la Musique, le Dimanche 24 Juin la fête du village... !**

Suivez bien les infos .....et venez en grand nombre participer à toutes ces manifestations.

Le comité de pilotage du projet Art et Passion.

## Amicale des Sapeurs Pompiers

L'Amicale des Sapeurs Pompiers vous remercie de votre générosité lors du passage de ses membres pour la remise de notre traditionnel calendrier.

Nos pompiers continuent à vous venir en aide lors de vos différentes interventions.

Merci encore de votre accueil.

Le président et chef de corps. F. Philippart.



## Agence postale de Chigny



Eddy nous communique :

Savez-vous que pour suivre un colis, vous pouvez vous connecter sur : [WWW.colissimo.fr](http://WWW.colissimo.fr) ? Entrez le N° du colis et le tour est joué.

Pour suivre un courrier (lettre recommandée, lettre suivie) tapez : [www.csuivi.courrier.laposte.fr/suivi](http://www.csuivi.courrier.laposte.fr/suivi) puis entrez son numéro. C'est simple comme bonjour !

Vous souhaitez créer vos propres timbres ? Allez sur : [www.monbureaudeposte.fr](http://www.monbureaudeposte.fr) .

Votre agence postale est ouverte du lundi au samedi de **8 h 45 à 11 h 15**. Pour me joindre : **03 26 07 37 74**.

Dépôt de pain : même horaires - tous les jours sauf les dimanches et lundis.



Ami(e)s, vigneron(ne)s,

Voici le bilan en quelques chiffres de la confusion sexuelle sur Chigny :

Il y a environ **124** hectares couverts soit **95,7** % du vignoble.

La différence se répartit pour 1 ha 71 a de plantes (1,3%) et 3 ha 90 a de refus (3%).

La densité hectare de diffuseurs est de 489 (la densité optimum est de 500 racks par hectare).

Nous avons été sollicité pour reconduire une session Certiphyto. Cependant et après renseignement il n'y a déjà plus de fond VIVEA. Par conséquent il n'y aura pas de formation organisée cette année.

Le projet de fleurissement progresse. En effet la grande majorité des vigneron nous accorde leur soutien et le projet va entrer dans sa phase de financement. Vous serez avertit par courrier de l'évolution du dossier et nous organiserons une réunion d'information le **Lundi 4 Juin à 18 h00 à la salle des fêtes**.

La commission de suivi des conditions de production se rendra sur la commune de Chigny le 7 Juin prochain au matin. Cette commission a pour but de vérifier « la bonne tenue du vignoble » et de constater que le cahier des charges est bien respecté.

Enfin nous vous donnons rendez-vous pour notre tournée de comptage ainsi que nos futures réunions d'information.

B.Tixier



## Histoires d'eaux

Le début d'année 2012 fut une période où la météo a presque fait tomber des records de chaleur. 14 degrés relevé l'après-midi du 1er janvier, le record est de 15,6 degrés ce même jour en 1883. (Paris).

Mais après ce mois de janvier et la première quinzaine de février également au dessus des normales saisonnières et sans pluie, le froid a fait son retour. Une période de fort gel s'est installée.

Puis est venu le dégel fin février avec les conséquences que nous connaissons.

La troisième semaine de février, nous constatons que les bassins d'alimentation communaux de 500 M3 sont quasi-vides.



Rue de la Belle Image

Une ou plusieurs fuites suspectées. Ces fuites atteignent 150 M3 jour.

L'envoi d'un expert les confirme rues Jobert, Carrières et Belle Image est celle de la Belle

Image avec remplacement de 10 mètres de tuyaux enterrés sous le CD26 (photo).

En attendant la fin des réparations, il a fallu acheter plus de 200 M<sup>2</sup> d'eau à Veolia.

### Bilan Station

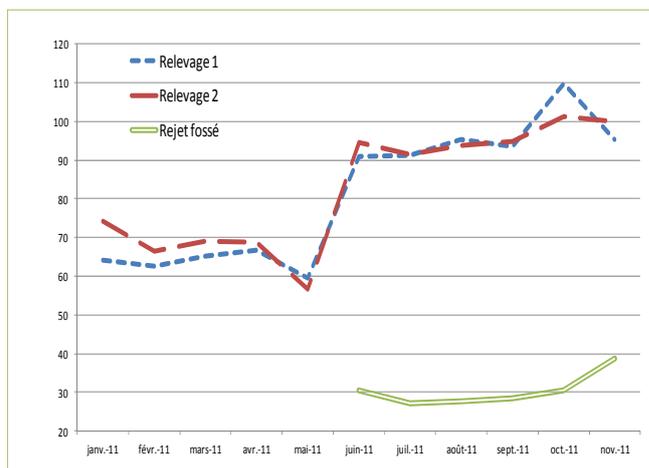
Plus de 36 000 mètres cubes d'eaux usées traités par notre station en 2011

## La Station d'épuration

Sur le graphique de droite, nous avons la volumétrie journalière des pompes des 2 relevages pour l'année 2011 et depuis juin 2011, la pompe de rejet du trop plein bassin d'infiltration. L'installation de cette pompe a permis de faire fonctionner les 2 principales à plein régime (100 M3/jour) sans « noyer » les roseaux.

Depuis, le niveau du bassin d'infiltration est normal et permet aux experts des relevés de quantité d'eaux usées conformes à notre consommation réelle.

La réhabilitation de ce bassin d'infiltration par la mise en fonction de matériaux drainants plus efficace va normalement com-



mencer le 23 avril. Un décaissement du bassin d'environ 50 centimètres sera effectué.

Les analyses de la nappe phréatique démontrent que nous ne la polluons pas. Cette nappe phréatique se trouvait à environ 23 mètres en novembre

2011 contre 17 mètres en juin 2011 soit une baisse du niveau des nappes de 6 mètres. (sécheresse de 2011).

Il est donc impératif de ne pas gâcher cette ressource vitale.

M. Derue Patrice

## Tennis Club de Chigny

Avec les beaux jours qui doivent arriver la saison de tennis va pouvoir démarrer.

La programmation du nettoyage du cours a été modifiée à cause de l'insuffisance du débit de l'eau. Il sera réalisé dans les prochains jours. Je rappelle que ces travaux d'entretien sont pris en charge cette année par la Communauté de Communes que je remercie vivement.

Un filet neuf est installé.

Les chaises détériorées sont remplacées.

Comme l'an dernier un stage pour les jeunes peut être mis en place si le nombre d'inscrits est suffisant. Les personnes intéressées peuvent me contacter.

Les dates possibles seraient certainement du **9 au 13 Juillet 2012**.

**L'assemblée générale** du Club aura lieu le **Vendredi 4 Mai 2012 à 18 h 30** à la salle des fêtes.



Le président : C.Doreau

## Ensemble vocal La Roseraie

**Concert le vendredi 29 Juin en l'église du village : venez nombreux !**

Notre chorale se porte bien. Les répétitions ont lieu le **mardi soir à 20 h 30**. Une dizaine de chants sont à notre répertoire et nous devrions pouvoir présenter un tour de chants à la fête de la Musique le Jeudi 22 Juin.

Le dimanche 25 Mars nous avons participé à un après-midi musical à Mardeuil où nous fûmes chaleureusement accueillis.

Actuellement 16 personnes constituent notre groupe. Ce n'est pas trop. Si vous voulez chanter dans la joie et la bonne humeur, quel que soient votre âge et votre sexe, vous êtes les bienvenus ! La timidité au chant se soigne en groupe et nous pouvons réaliser de belles choses !

Le président : Pascal Jorez

## Quelques rappels

**Horaires mairie** : Lundi : 9 h 00 – 12 h 30

Mardi : 9 h 00 – 12 h 30

Jeudi : 16 h 00 – 19 h 00

Vendredi : 16 h 00 – 19 h 00

**Nouveaux habitants** : nous demandons aux nouveaux habitants de venir se présenter en mairie dès leur arrivée dans la commune pour prendre contact et leur communiquer des informations utiles. Merci d'avance.

**Règles à respecter** : L'usage de tondeuses, tronçonneuses et autres matériels bruyants n'est autorisé le **dimanche** que de **10 h 00 à 12 h 00**. Respectons la tranquillité de nos voisins ! Le respect des règles de stationnement favorise aussi la convivialité du village, ainsi que l'entretien et le nettoyage de nos trottoirs et caniveaux respectifs.

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 1901**

L'an 1901, le 9 novembre à 7 heures du soir, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gougelet, maire.

Le conseil, vu l'article 2 de la loi du 5 avril 1884, considérant que la commune de Chigny porte officieusement depuis longtemps le nom de Chigny les Roses, que cette addition de nom a sans doute en lieu pour éviter la confusion qui pouvait de produire dans la distribution des dépêches avec la commune de Chigny, arrondissement de Vervins (Aisne) demande que cette appellation de Chigny les Roses soit officiellement consacrée par un décret rendu conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi du 5 avril 1884.

M. le maire expose que les communes intéressées dans la question de l'éclairage électrique forment entre elles un syndicat de défense de leurs intérêts en ce qui concerne l'éclairage contre la future compagnie. Il demande que la commune de Chigny fasse partie du syndicat. Le conseil, ouï l'exposé de M. le maire, dit que la commune de Chigny fera partie du syndicat intercommunal en formation pour défendre ses intérêts contre la compagnie d'éclairage électrique.

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 1902**

L'an 1902, le 19 mai, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances pour la session de mai sous présidence de M. Gougelet, maire.

Attendu que les travaux de consolidation de l'immeuble Jorez sont à peu près terminés, que la place va être déblayée, le conseil décide de faire poser autour de la place une bordure en pierre bleue des Ardennes de 0,2 m. de largeur estimée 6 frs le mètre courant toute posée. L'exécution des travaux devra être terminée le 25 mai.

### **COMPTE RENDU DU 3 JANVIER 1903**

L'an 1903, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire des ses séances sous la présidence de M. Gougelet, maire.

M. le maire expose au conseil que M. Louis Pommery s'est offert à embellir la Place Pommery par l'édification d'une fontaine monumentale avec le buste de Mme Vve Pommery vu l'érection d'une colonne surmontée du buste de la dite dame. La totalité des frais devant être supportée par M. Louis Pommery. Il invite le conseil à fixer son choix sur le monument qui devra orner la Place Pommery.

Le conseil, à l'unanimité, désire qu'une fontaine monumentale, avec buste de Mme Vve Pommery, soit élevée sur la place, s'en rapporte absolument au bon goût des généreux donateurs pour l'érection du monument et leur adresse ses sincères remerciements.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 1905**

L'an 1905, le 17 novembre, le conseil municipal étant réuni sous la présidence de M. Décotte, maire, pour la session ordinaire du mois de novembre.

M. le maire donne lecture au conseil de la circulaire préfectorale insérée au recueil des actes administratifs n° 1025 relative à la surveillance des tueries et à l'inspection des viandes et l'invite à prendre les mesures nécessaires pour se conformer aux prescriptions de ladite circulaire. Il informe en outre le conseil qu'un vétérinaire de Reims, M. Milcamps se chargerait moyennant une rétribution annuelle de 30 frs de la surveillance des tueries et de l'inspection des viandes. Le conseil, considérant qu'il n'existe qu'un charcutier à Chigny, que les viandes de boucheries sont fournies par les bouchers de Ludes et de Rilly, vote au budget de 1906 un crédit de 30 frs pour assurer le service municipal d'inspection des viandes. Invite M. le maire à conclure un arrangement forfaitaire révisable annuellement avec le charcutier afin de ne laisser aucune charge à la commune.

## **COMPTE RENDU DU 26 NOVEMBRE 1905**

L'an 1905, le 26 novembre, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Décotte, maire.

M. le maire donne connaissance au conseil d'une note de M. le sous préfet faisant remarquer

Que l'allocation mensuelle de 5 frs pour secours aux vieillards indigents paraît insuffisante, qu'il y aurait lieu de la porter au moins à 10 frs. Le conseil, faisant remarquer qu'il existe un bureau de bienfaisance à Chigny, maintient par 7 voix contre 2 le chiffre de 5 frs précédemment voté. Le conseil, à l'unanimité accepte telle qu'elle est dressée par la commission la liste d'assistance médicale comprenant 13 inscriptions.

M. le maire expose que M. Boniface, garde-champêtre de la commune, vient de résigner ses fonctions par suite de son grand âge, 78 ans, après 28 ans de bons et loyaux services, qu'il se retire dans sa famille, à défaut de ressources.

Il demande s'il y a lieu, à titre de reconnaissance, de lui servir une allocation mensuelle jusqu'à la fin de ses jours.

Le conseil, après délibération, dit qu'il sera alloué à M. Boniface, en raison de ses bons services, une allocation mensuelle de 15 frs à courir du 1<sup>er</sup> octobre dernier, dit en outre que la dite allocation sera prélevée pour les 3 mois de l'ex. 1905 sur le crédit des dépenses imprévues. Pour les 3 premiers mois de l'exercice 1906 sur le même crédit des dépenses imprévues exercice 1906. Par la suite, les crédits seront portés d'année en année aux budgets additionnels.

M. le maire expose au conseil que M. Louis Pommery exprime le désir d'édifier un kiosque à Chigny, sur la place Pommery et qu'il demande à cet effet l'avis de la municipalité.

Le conseil, considérant qu'il existe une société musicale à Chigny, que l'établissement d'un kiosque contribuera à l'embellissement de la Place Pommery et facilitera l'audition des concerts donnés par la fanfare.

A l'unanimité, donne satisfaction au désir exprimé par M. Louis Pommery, et lui témoigne toute sa gratitude pour cette nouvelle générosité faite à la commune.

Le conseil décide l'acquisition d'un chariot pour la pompe à incendie, ainsi que divers objets de matériel reconnus indispensables, le tout commandé à la maison Thirion de Paris.

# Qu'est-ce qu'une allergie ?

## Les manifestations les plus fréquentes de l'allergie sont la rhinite et les crises d'asthme

- La rhinite allergique (ou rhume des foins) se traduit par un écoulement nasal, des éternuements, un larmolement avec gêne oculaire (conjonctivite allergique) parfois une irritation de la gorge.
  - Elle est le plus souvent liée à une allergie au pollen et survient alors au printemps, en été ou en automne selon la région où l'on vit.
  - Parfois cependant, certains souffrent de rhinite en n'importe quelle saison (rhinite per-annuelle) et d'autres allergènes sont alors en cause : poussière de maison, moisissures.
- L'asthme est une affection des bronches qui peut survenir à tout âge ; elle est souvent héréditaire. L'exposition à une substance allergisante, c'est-à-dire à un allergène (pollen, poussière de maison, poils d'animaux) provoque une crise avec difficultés de la respiration qui devient sifflante, impression d'étouffement et accès de toux répétitifs.

## La peau est également une zone de prédilection des manifestations allergiques

- L'eczéma atopique s'accompagne d'une grande tendance aux allergies. Les allergènes (là encore, acariens de la poussière de maison, poils d'animaux mais aussi allergènes alimentaires : œuf, protéines du lait...) provoquent une crise avec apparition ou aggravation des plaques rouges et de la démangeaison.
- L'eczéma de contact est tout à fait différent dans son mécanisme puisqu'il s'agit d'une réaction directe à une substance mise en contact avec la peau (d'où son nom). Les produits les plus souvent en cause dans l'eczéma de contact sont à base de nickel (dans les boucles de ceinture, les bijoux), de latex, de chrome (présents dans le ciment, le cuir), certains composants des cosmétiques. Il se traduit par une ou des plaques rouges, sèches qui démangent à l'endroit du contact avec la substance responsable.
- L'urticaire se présente exactement comme des piqûres d'ortie : placards rouges, surélevés qui démangent beaucoup durant quelques heures à plusieurs jours. Elle peut être déclenchée par de nombreux allergènes : médicaments, vaccins, piqûres d'insecte, aliments etc. Souvent, on n'en retrouve pas la cause précise.
- Les allergies alimentaires peuvent non seulement provoquer une urticaire voire aggraver un eczéma ou un asthme mais aussi s'accompagner de signes digestifs : vomissements, douleurs gastriques, diarrhée, constipation.

*L'allergie est une réaction anormale de l'organisme lors de l'exposition à certaines substances qu'elles soient inhalées, avalées, injectées ou touchées. Cette réaction se traduit par la production excessive d'anticorps et se manifeste par des symptômes divers, respiratoires et cutanés. L'allergie est de plus en plus fréquente (20 à 25 % de la population des pays développés), peut se manifester à tout âge, et a souvent un caractère génétique.*

- Les allergies médicamenteuses peuvent provoquer de l'urticaire mais aussi de nombreux autres signes cutanés allant de simples démangeaisons à des éruptions de "bulles" (ressemblant à des ampoules) parfois très graves en passant par des éruptions ressemblant à celle de la rougeole ou de la rubéole.

Les formes les plus graves de l'allergie sont l'œdème de Quincke avec gonflement du visage et des muqueuses de la gorge qui entraîne des difficultés respiratoires avec risque d'étouffement et plus encore le choc anaphylactique avec chute brutale de la tension artérielle nécessitant une intervention des secours en urgence.

Reconnaître les coupables pour mieux les éviter.

## Pour trouver la cause de l'allergie, plusieurs stratégies sont possibles

- Rechercher à quels allergènes particuliers on a pu être exposé avant l'apparition des troubles.
- Faire pratiquer des tests allergologiques cutanés (prick tests, path tests) ou de provocation (introduction dans l'organisme de l'allergène suspecté pour voir s'il y a réapparition des signes).
- Réaliser des examens sanguins dosant en particulier les immunoglobulines spécifiques à un allergène.
- Lorsque le ou les responsables sont identifiés, il faut s'appliquer à l'éviter ce qui n'est pas toujours évident quand l'allergène est très répandu : poussière, nickel, pollen etc.
- Les traitements principaux qui ne peuvent être prescrits que par un médecin sont les antihistaminiques, les corticoïdes et, quand c'est possible, la désensibilisation aux allergènes en cause.

## Les arts culinaires.

Quelques recettes rapides.

Pour l'apéro : + Couper une pomme en gros dés.

- + Sur des piques en bois, intercaler des morceaux de pomme avec du boudin blanc.
- + Faire revenir ces mini-brochettes dans une poêle avec un peu de matière grasse pendant 10 minutes avant de servir.

Plat principal : + Acheter (au rayon découpe-volaille) des sots l'y laisse de dinde (4 / personne).

- + Les faire dorer dans une cocotte, assaisonner avec du sel, du poivre et du vin blanc.
- + Cuire 40 minutes et au moment de servir, délayer du Boursin cuisine ail et fines herbes dans la sauce de cuisson.

Michelle Cossy

**Bona ! bona ! pétit !**

		5	2		9			1
	3	2			4		5	
9		4				3		
				9		8		
	9		5		6		1	
		1		2				
		3				1		8
	8		7			9	4	
1			8		3	6		

e-sudoku.fr - n° 220162 - Niveau Moyen

5		7	9					
	8		2	3				5
2	3		1		5			6
		2				6		
	4		8		1		9	
		1				5		
3			7		8		6	2
7				9	3		5	
					4	7		9

e-sudoku.fr - n° 24427 - Niveau Moyen

				1		4	3	7
	6	1		3			5	
	9		7					
6		2	4					
5			6		1			4
					5	7		6
					8		4	
	5			4		6	2	
2	1	4		6				

e-sudoku.fr - n° 212058 - Niveau Moyen

				9	4			6
	7		8	3		9		
		9			2	5		
9								5
7	4						1	2
5								8
		8	4			6		
		5		6	1		8	
2			3	5				

e-sudoku.fr - n° 210569 - Niveau Moyen

## Liste des associations du village.

**ADMR.** Marie Claude Huvet. 02 26 03 40 97  
**Amical des chasseurs.** Jacky Bourin. 03 26 03 46 85  
**ASA.** Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31  
**AVC correspondant.** Jany Rouspy. 03 26 03 45 10

**CCAS.** Alain Picard. Mairie. 03 26 03 42 35  
**Comité des Fêtes :** David Durbecq. 06 73 07 56 37  
**Confrérie de Saint Vincent.** Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23  
**Conseil Municipal.** Mairie. 03 26 03 42 35

**Coopérative Scolaire.** Bénédicte Lefer. 03 26 03 43 03  
**Coopérative Viticole.** Denis Rafflin. 03 26 61 12 84  
**Ensemble vocal La Roseraie :** Pascal Jorez : 03 26 46 95 90  
**L'atelier.** Corinne Cailloux : 03 26 03 63 44

**Les Ecoles.** 03 26 03 42 79  
**La Chorale Paroissiale.** Mlles Legros. 03 26 03 42 02  
**La Paroisse.** Michel Cossy 03 26 03 44 28  
**La Section Locale SGV.** Benoit Tixier 03 26 03 42 61

**L'écho des Chignotins.** Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23  
**Tennis Club.** Claude Doreau. 03 26 03 40 49  
**Les Anciens Combattants.** Jean Claude Naudet. 03 26 03 10 94  
**Les Sapeurs Pompiers.** Frank Philippart 06 08 51 87 32  
**Site Internet Chigny.** Patrice Derue. <http://www.chignylesroses.info>

**Pizza'Ami** tous les lundis jours pairs sur la place de la  
mairie.

Tel : 06 28 33 66 86

## **Activités du village : Rappel des dates**

Brocante : **le dimanche 29 Avril.**

Ecoles de Chigny : Grand bal Folk à Prunay le **vendredi 11 Mai** au matin.

Art et Passion : information le vendredi **11 Mai à 18 h 00** – Salle des Fêtes.

Journée Art et Passion : **dimanche 3 Juin.**

Fête de la Musique : **jeudi 21 Juin.**

Fête Patronale : **samedi 23 et dimanche 24 Juin.**

Fête Nationale : **samedi 14 Juillet.**